Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Sustainable Multi-Asset Stability, un compartiment de la SICAV BNP Paribas Funds, désigné BNP Paribas en abrégé

Classe « Classic Solidarity BE Capitalisation » - code ISIN LU1956159930
Ce Fonds est géré par BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Luxembourg, qui fait partie du Groupe BNP Paribas.

Objectifs et politique d'investissement

Ce Fonds est activement géré. L'indice de référence composé à 75 % du Bloomberg Euro Aggregate et à 25 % du MSCI AC World (EUR) est utilisé à des fins de comparaison de performance uniquement. Le Fonds n'est pas contraint par un indice de référence et sa performance peut s'écarter sensiblement de celle de l'indice de référence composite.

Le Fonds cherche à accroître la valeur de ses actifs à moyen terme en investissant directement et/ou indirectement (par le biais de fonds) dans des obligations ou des actions d'émetteurs sélectionnés pour leurs pratiques en matière de développement durable (responsabilité sociale et/ou responsabilité environnementale et/ou gouvernance d'entreprise). Le Fonds sera géré par rapport au modèle de portefeuille (25 % d'actions, 75 % d'obligations, avec un minimum de 50 % de titres à revenu fixe).

Le gestionnaire peut modifier les pondérations actuelles des classes d'actifs en fonction des conditions des marchés et de ses prévisions.

L'équipe d'investissement applique également la Politique d'investissement durable de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT, qui prend en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) tels que, sans s'y limiter, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, le respect des droits de l'Homme et le respect des droits des actionnaires minoritaires à chaque étape du processus d'investissement du Fonds.

Le Fonds investit directement ou indirectement (par l'intermédiaire de fonds, c'est-à-dire d'OPCVM, d'OPC ou d'ETF) au moins 90 % de ses actifs (à l'exclusion des investissements en espèces et quasi-espèces) dans des titres sélectionnés selon l'approche « Best-in-Class » et selon l'approche thématique durable.

Une stratégie extra-financière peut comporter des limites méthodologiques telles que le risque lié aux investissements ESG tel que défini par le gestionnaire d'actifs.

Les revenus sont réinvestis de manière systématique.

Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts sur une base quotidienne (les jours ouvrés bancaires au Luxembourg), comme indiqué dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible — Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

- Les données historiques peuvent ne pas constituer un indicateur fiable pour l'avenir.
- La catégorie de risque d'un Fonds constitue un indicateur et non un objectif ni une garantie. Elle est susceptible d'évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus basse n'indique pas un placement sans risque.
- Pourquoi le Fonds relève-t-il de cette catégorie précise ?
  La catégorie de risque se justifie par l'investissement dans différentes classes d'actifs, avec une répartition standard des actifs se basant sur une représentation faible des actifs à risque et une représentation élevée des actifs moins risqués.
- Plus le risque est élevé, plus l'horizon d'investissement recommandé est long.

D'autres risques importants pour le Fonds, mais qui ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur, sont décrits ci-dessous :

- Risque lié au crédit : ce risque concerne la capacité d'un émetteur à honorer ses engagements : la révision à la baisse de la notation d'une émission ou d'un émetteur peut entraîner une chute de la valeur des obligations associées.
- Risque opérationnel et lié à la garde : certains marchés sont moins réglementés que la plupart des marchés internationaux. Par conséquent, les services liés à la garde et à la liquidation du compartiment sur ces marchés pourraient être plus risqués.

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez vous référer à la section sur les risques dans le prospectus du Fonds, disponible à l'adresse http://www.bnpparibas-am.com.

Frais

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les frais de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3,00%
Frais de sortie	Néant
Il s'agit du montant maximum pouvant être prélevé sur votre capital (avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué).	
Frais prélevés par le Fonds chaque année	
Frais courants	1,59% (*)
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les **frais d'entrée** indiqués correspondent aux montants maximums pouvant être prélevés. Vous pouvez payer moins dans certains cas. Renseignez-vous auprès de votre conseiller financier.

(*) Le montant des frais courants communiqué ici est une estimation. Compte tenu des changements récemment intervenus dans la structure des frais, une estimation est préférée à un chiffre a posteriori.

Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas :

- Les frais de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée/de sortie payés par le Fonds à l'achat ou à la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Les conversions ne sont autorisées qu'avec les Fonds «Thematic », «Opportunities », «Opportunities~ », «Multi-Asset Growth~ », «Multi-Asset Balanced~ » et «Multi-Asset Stability~ » de BNP Paribas Funds et entre les classes d'actions du Fonds. En cas de conversion, les investisseurs peuvent supporter une commission d'un maximum de 1.5%.

Pour en savoir plus sur les frais, veuillez consulter la section « Frais et commissions » du prospectus du Fonds, disponible à l'adresse http://www.bnpparibas-am.com.

Performances passées

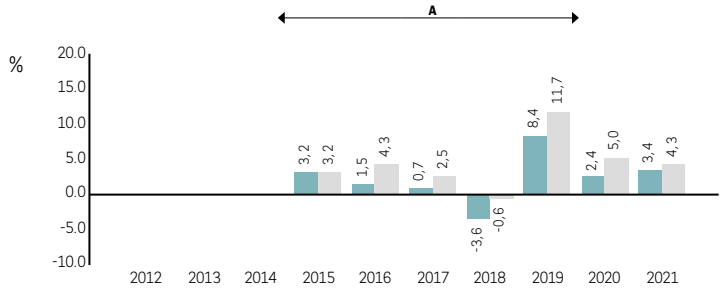

A: 2015 - 2019 : À la suite d'une opération sur titres le 06/12/2019, les performances indiquées correspondent à celles du compartiment BNP PARIBAS L1 SUSTAINABLE ACTIVE STABILITY. Le compartiment BNP Paribas Funds Sustainable Multi-Asset Stability est géré conformément à des processus, stratégie d'investissement et frais absolument identiques.

- Les chiffres relatifs aux performances sont indiqués par classes d'actions, dont la VNI a été calculée en permanence pendant la période du 1er janvier au 31 décembre.
- La performance passée n'est pas une indication des résultats futurs.
- Les frais courants du Fonds sont compris dans le calcul des performances passées. Les frais d'entrée/sortie et les commissions de conversion sont exclus du calcul des performances passées.
- La classe d'action a été lancée en 2019.
- Les performances passées ont été calculées en devise EUR.
- Les rendements sont basés sur la valeur nette d'inventaire et le revenu distribuable réinvesti.

Informations pratiques

- Dépositaire : BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES-LUXEMBOURG BRANCH.
- De plus amples informations concernant le Fonds, y compris le dernier Prospectus, les derniers prix publiés de l'action ou des actions, le rapport annuel et le rapport semestriel, peuvent être obtenues, sans frais, en anglais, auprès de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Luxembourg ou en ligne sur http://www.bnpparibas-am.com.
- La législation fiscale luxembourgeoise peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.
- Les détails de la politique de rémunération actualisée (y compris une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés), l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages et la composition du comité de rémunération, sont disponibles sur le site Internet https://www.bnpparibas-am.com/en/footer/remuneration-policy/. Un exemplaire sur papier de la politique de rémunération sera mis à disposition sur demande.
- La responsabilité de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Luxembourg ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.
- Les investisseurs peuvent effectuer des conversions entre des Fonds de BNP Paribas Funds. Veuillez consulter le prospectus ou contacter votre conseiller financier pour de plus amples informations.

Ce Fonds est agréé au Grand-Duché de Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes au 18 février 2022.